

# Légende

## Zones résidents

Zone A

Zone B

Stationnement par horodateur

**P** Parkings gratuits

**P** Parkings payants

P1 - Hôtel de Ville

P2 - Marché

P3 - Halles

P4 - Martyrs de la Résistance

P5 - Antilles

P6 - Gare Sud

P7 - Gare Nord

P8 - Sernam

**ABRI** Abris vélos

**PARKINGS\***

Tous les samedis

**2 heures gratuites**

quand on veut !

\*Exceptés parkings Gare Nord et Sernam.

**Stranyparc**

02 4000 75 96



abonnements  
parkings  
horodateurs  
abris vélos

**Tout savoir sur le stationnement à Saint-Nazaire**

Tout savoir pour stationner facilement à Saint-Nazaire, que vous soyez résident du centre-ville ou que vous y veniez pour travailler, faire du shopping ou profiter des loisirs.

## Horodateurs QUELQUES TARIFS

- Stationnement payant de 9h à 12h30 et de 14h à 19h (hors jours fériés) du lundi au samedi.
- Paiement par pièces, carte bancaire et en ligne avec Presto Park.

DURÉE	TARIFS
30 min	Gratuit
1h	1,00 €
2h	2,40 €
3h	4,80 €
Forfait journalier :	28,00 €

## Réforme nationale du stationnement : le Forfait Post-Stationnement (FPS)

En cas d'absence de ticket ou d'insuffisance de paiement, l'agent établit un FPS (ticket déposé sur le pare-brise du véhicule).

- **Paiement sous 48h :**  
FPS minoré à 17 € (moins le montant du ticket si dépassement de la durée), à régler sur [fps.saintnazaire.fr](http://fps.saintnazaire.fr) ou à l'une des 4 bornes dédiées (parking des Martyrs, parking du marché, parking des Antilles ou place Jacques Tati à Saint-Marc-sur-Mer).
- **Paiement au-delà de 48h :**  
28 € (moins le montant du ticket si dépassement de la durée) à réception du courrier de l'ANTAI (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions).

## Parkings en enclos\* QUELQUES TARIFS

- Stationnement payant de 9h à 12h30 et de 13h30 à 19h (hors jours fériés) du lundi au vendredi et de 9h à 19h le samedi.
- Paiement par pièces ou carte bancaire.

DURÉE	TARIFS
1h	Gratuit
2h	2,00 €
3h	3,20 €
4h	4,80 €
Forfait journalier :	14,80 €

\*Exceptés parkings Gare Nord et Sernam.

## Parking Gare Nord

Proche gare SNCF et gare routière.  
• Réglementé du lundi au samedi de 9h à 19h.  
• **Première heure gratuite.**

**2 heures = 1,30 €**, tarif plafonné à 5 € par journée (24 heures glissantes) et 20 € par semaine.

**Abonnements :**  
"Combiné" pour abonnés SNCF  
**16 €/mois, 160 €/an.**  
"Mobility" pour tout public  
**35 €/mois, 350 €/an.**

Accès sans supplément de prix pour les abonnés **MétrOcéane** et **tutti combiné Stran**.

**Ces abonnements sont également valables pour le parking Sernam (Boulevard Willy Brandt).**

**PARKINGS\***

Tous les **samedis** **2 heures gratuites**  
quand on veut !

## Trois formules d'abonnement\*

**1**

**Résident**  
**15 €/mois, 150 €/an**  
pour les habitants d'une des deux zones résidents A ou B.  
**(Voirie et parkings)**

**2**

**Professionnel**  
**25 €/mois, 250 €/an**  
pour les personnes travaillant dans les zones réglementées.  
**(Parkings)**

**3**

**Mobile**  
**35 €/mois, 350 €/an**  
pour tout public. Stationnement dans les zones réglementées.  
**(Voirie et parkings)**

Pour les trois formules, deux mois gratuits si l'abonnement est souscrit pour 1 an. Et possibilité d'un paiement par prélèvement.

\*Tous parkings exceptés Gare Nord et Sernam.

## Votre stationnement sur smartphone

Presto Park est un service qui permet de payer, prolonger ou stopper son stationnement à distance via un smartphone. Il est gratuit et permet de ne régler que la durée effectivement consommée.

Presto Park [www.prestopark.com](http://www.prestopark.com)

## Parkings, horodateurs : les créneaux gratuits

### Horodateurs

- Première demi-heure gratuite.
- Deux heures gratuites avec ticket entre 12h et 14h du lundi au vendredi.

### Parkings

- Première heure gratuite.
- Deux heures gratuites entre 12h et 14h du lundi au vendredi.
- Deux premières heures gratuites toute la journée du samedi.

## Places de stationnement PMR

Les personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte de stationnement (ou les personnes les accompagnant) **peuvent utiliser gratuitement toutes les places sur voirie** ouvertes au public.

Pour bénéficier de cette gratuité, la **carte de stationnement européenne** doit être apposée de manière très lisible **derrière le pare-brise**.

Il n'est pas nécessaire de retirer un ticket à l'horodateur.

Accessible par un badge d'accès disponible à l'Espace Mobilité Stran.



**d'infos**

Pour obtenir votre carte d'abonnement voiture ou vélo ou pour toute demande de renseignements :

**StranXpare**

**02 4000 75 96**



6, place Pierre Sémard 44600 Saint-Nazaire, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45, le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.  
[www.stran.fr](http://www.stran.fr)